

# Seddiki défend son plan devant les patrons

La lutte contre la précarité, le chômage, la déscolarisation et l'exclusion sociale est une condition sine qua non pour favoriser une croissance économique durable et créer de l'emploi, c'est ce qui ressort de la conférence-débat animée par Abdeslam Seddiki, ministre de l'Emploi et des affaires sociales, invité de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc.

**A**bdeslam Seddiki, ministre de l'Emploi et des affaires sociales, était l'invité, jeudi 21 janvier, du «Forum des adhérents», organisé par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), autour du thème : «L'entreprise et la Stratégie nationale pour l'emploi».

Ouvrant le débat, le président de la CFCIM, Jean-Marie Grosbois, a souligné que la création de l'emploi constitue un défi auquel doivent faire face les acteurs économiques et politiques au Maroc.

«Corollaire du développement économique du Royaume, la création de l'emploi sera notamment possible par la poursuite de la mise en œuvre des plans sectoriels en soutien de la diversification de l'économie dans la filière industrielle fortement contributrice aux postes à pourvoir», a-t-il dit. Selon lui, pour stimuler le développement de l'entreprise dans de nouveaux secteurs d'activité et ainsi favoriser la création de valeur et d'emploi, d'autres éléments s'avèrent d'une grande importance, à savoir l'innovation, la créativité et l'esprit d'entreprendre. M. Grosbois a tenu à préciser que la Chambre française agit, de son côté, pour développer l'activité et renforcer l'attractivité économique du Royaume. Le président de CFCIM n'a pas manqué de souligner l'intérêt porté aux actions engagées par le ministère de tutelle, l'invitant à développer conjointement la formation continue.

## Pourquoi une Stratégie de l'emploi ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, l'invité de ce débat a livré un diagnostic sur le marché de l'emploi au Maroc. De tristes constats ont été dressés, notamment la forte prévalence de la précarité, le chômage des jeunes qui atteint des taux alarmants, la faible croissance de l'économie, la non-adéquation formation/emploi, le niveau inférieur de la scolarité des enfants ainsi que la faiblesse du taux d'activité des femmes.

Concernant le premier point, l'invité a insisté sur le fait que «la précarité a at-



Abdeslam Seddiki : «à chaque fois que le PIB augmente de 1%, l'emploi ne s'accroît que de 0,2%».

teint un degré insupportable». À peine 1/3. Pour ce qui est de la croissance qui est incontestablement l'élément majeur d'une dynamique créatrice de l'emploi, au Maroc elle est peu incitative. «À chaque fois que le PIB augmente de 1%, l'emploi ne s'accroît que de 0,2%», affirme M. Seddiki.

Ceci se répercute sur le marché de l'emploi qui ne peut garantir que 120.000 postes dans le meilleur des cas. Autres chiffres dégagés de la présentation du ministre : D'abord le taux d'activité des femmes estimé à 27,4% et ensuite celui de la scolarité des enfants âgés de 5 à 7 qui est seulement de 30% ans. Autant de réalités qui demandent à être prises en considération.

## Les quatre leviers déclencheurs du changement

«Instauration des politiques macroéconomiques et sectorielles favorables à l'emploi» ; «La valorisation du capital humain» ; «L'élargissement de la protection sociale» et enfin «Le développement de la gouvernance», les orientations de la Stratégie nationale pour l'emploi 2015-2025 sont intéressantes. Pour ce faire, le ministre a rappelé quelques mesures prises pour améliorer la situation notamment la mesure

fiscale. Il a noté, à cet égard, que «toute entreprise nouvellement créée depuis 2015 à 2019 à hauteur de cinq salariés et avec un palfond de 10.000 DH nets bénéficie d'un certain nombre d'avantages notamment la prise en charge de l'Etat de la part patronale de la couverture sociale et de la taxe professionnelle pendant 24 mois ainsi que de l'exonération de l'Impôt sur le revenu».

Une action volontaire pour appuyer la transition du secteur informel au formel et améliorer la compétitivité et le caractère décent du travail. Pour ce qui est de l'extension de la protection sociale, le ministre a rappelé les projets de loi adoptés en Conseil de gouvernement il y a 15 jours.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que les objectifs de la croissance et de la création de l'emploi ne pourront être atteints par la seule action de son département. Il s'agit de défis de taille qui exigent l'implication et l'engagement de tous notamment des autres départements, des partenaires sociaux et de la société civile et des corps élus. À noter qu'un travail de collaboration avec les conseils régionaux est en cours pour développer les emplois de proximité. ■

Najat Mouhssine

Les objectifs de la croissance et de la création d'emploi exigent l'implication de tous les autres départements, des partenaires sociaux et de la société civile.